

La Roquette Magazine

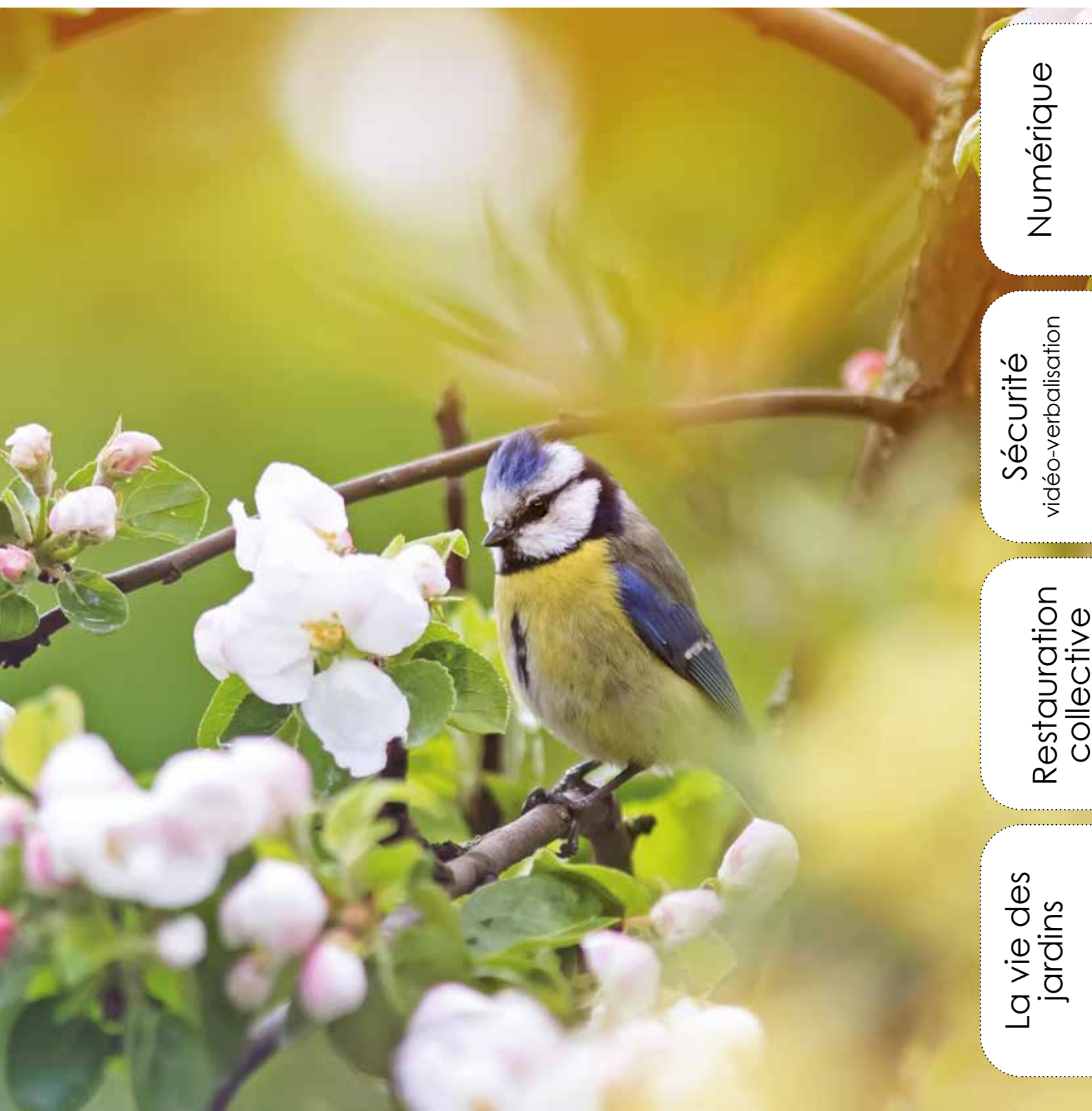
Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne

Numérique

Sécurité
vidéo-verbalisation

Restauration
collective

La vie des
jardins



N° 4 - Mars 2021



@villeLaRoquettesurSiagne



www.laroquettesursiagne.com

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu récemment la première lettre du maire qui vous donnait des informations sur l'action menée par notre équipe municipale en poste depuis le 25 mai 2020.

Nous pensions tous, en ce début d'année, que l'arrivée du vaccin aurait permis de revenir progressivement à une situation quasi normale courant 2021. Mais c'était sans compter les aléas de la vaccination.

En effet, les doses qui devaient être fournies au centre de vaccination de Mandelieu, dont nous dépendons, ne sont pas arrivées en nombre suffisant, comme sur tout le territoire français.

Nous pouvons comprendre l'inquiétude des personnes qui souhaitent être vaccinées selon le protocole d'âge à respecter, ainsi que les professions prioritaires de santé et autres activités «sur le terrain».

Nous poursuivons notre plan d'action pour faire de 2021 une année positive en terme de réalisations que nous considérons comme prioritaires. Cela concerne les domaines de la sécurité, de nos écoles, de nos associations et les travaux d'améliorations diverses sur le domaine public qui permettent un meilleur environnement.

Bien sûr l'urbanisation reste un sujet essentiel et nous considérons que l'évolution demandée dans le cadre de la loi n'est pas adaptée à notre commune. Il convient très rapidement de prendre les mesures afin d'avoir une plus grande cohérence dans l'évolution pour les prochaines années, et nous vous tiendrons informés régulièrement.

Et je terminerai par une citation du philosophe Confucius :
« Qui ne se préoccupe pas de l'avenir lointain, se condamne aux soucis immédiats ».

Bien sincèrement.

Votre maire
Christian Ortega
Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse



Inauguration de la crèche provençale dans le vieux four de la place du village, en présence de Christian Ortega, maire et Colette Blanchard, conseillère municipale déléguée à l'animation de la politique culturelle.



Piste d'azur

Le 22 janvier 2021 l'inauguration du nouveau chapiteau de Piste d'Azur s'est déroulée sous des trombes d'eau ce qui a permis de tester son étanchéité ! Avec le soutien financier de la Région Sud, représentée par son vice-président, Philippe Tabarot, sénateur, de la CAPG avec son président Jérôme Viaud, Christian Ortega, maire et Florent Fodella, directeur de Piste d'Azur ont pu réceptionner un chapiteau mieux adapté à l'enseignement qui y est prodigué dans le cadre de la politique «100% éducation artistique et culturelle».



Le 18 février, sur la proposition de Jérôme Viaud, président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse Christian Ortega, maire a été élu à la vice-présidence de la **commission développement économique, tourisme et enseignement supérieur**.

CENTRE DE TEST COVID-19



Une équipe solidaire !

SOMMAIRE

Agenda du maire	2
Focus - centre test COVID	3
Dossier - Fibre et 5G	8

Vie pratique

- Vidéo-verbalisation	4
- Action sociale.....	5
- Restauration collective	11
- Vie des Jardins.....	12

Vie associative

Bon à savoir.....	17
Intercommunalité	18
ça s'est passé	19

La Roquette, magazine n° 4

Directeur de la publication :
Christian Ortega, maire
Rédactrice en chef : Sylvie Morlière
Rédaction : Sylvie Morlière, Sandrine
Sanchez, Sylvie Delaroque
Conception : Sylvie Delaroque
Contact : 04 92 19 45 08
communication@laroquettesursiagne.com

Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution
Tirage : 2 900 exemplaires
Mairie de La Roquette-sur-Siagne
CS 23100 - 630 chemin de la Commune
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Site internet : www.laroquettesursiagne.com
Page facebook : [@villeLaRoquettesurSiagne](https://www.facebook.com/villeLaRoquettesurSiagne)
Imprimé par Riccobono sur papier PEFC
Crédit photos : adobestock.com
Distribution gratuite

Un bel élan de solidarité spontanée à saluer !

Ils sont quatre jeunes kinés installés au hameau St Jean, Rafik, Thibaut, Loris et Julien.

Début janvier 2021, le conseil de l'ordre les informe qu'ils sont aptes à procéder au dépistage des personnes positives au coronavirus. Ils n'hésitent pas une seconde et prennent contact avec les services municipaux.

La mairie installe un barnum juste devant leur cabinet et dès le 14 janvier ils proposent aux Roquettans des tests gratuits de dépistage. Équipés du matériel indispensable pour être aux normes sanitaires, ils se relaient auprès de candidats volontaires qui obtiennent le résultat du test antigénique 15 minutes après le prélèvement.

Ce test analyse les cellules prélevées au niveau nasopharyngé avec un écouvillon

puis déposées sur une bandelette réactive. Ce test est très sensible pour la détection spécifique des positifs.

Au total 4% des plus de 200 personnes testées, même sans symptômes flagrants, étaient positives et ont pu rapidement prendre les mesures "ad hoc".

Cette opération se poursuit a priori jusqu'au 9 avril, mais nos 4 "mousquetaires" sont prêts à poursuivre avec le test salivaire plus adapté pour les enfants et aussi les nouveaux tests pour les variants du virus dès qu'ils seront disponibles.

Un grand merci à eux pour ce beau geste!

Tous les jours de 12 h 30 à 14 h 30 et mardi et jeudi jusqu'à 16 h parking du Hameau St Jean.

Toutes les informations sont sur le site de la mairie et la page facebook.

La Vidéo Verbalisation

**Après l'opération
"Objectif Zéro déchet",
l'opération
"Objectif 100% sécurité "**

La sécurité dans notre commune est au cœur des préoccupations de Christian Ortega ; il a donc doté la police municipale de moyens plus performants pour atteindre ses objectifs sécurité.

Au-delà des moyens humains, ce sont maintenant 36 caméras haute définition qui surveillent 24h/24h notre territoire. Elles sont à l'affût des infractions commises sur la commune et qui sont non seulement des atteintes à la sécurité de tous mais aussi à notre environnement et au bien-être. Les excès de vitesse, les manquements au code de la route, les dépôts sauvages, les incivilités et les atteintes aux biens et aux personnes sont repérés sur les écrans de surveillance des policiers municipaux qui ont été formés à cet exercice.

Les caméras sont pour certaines équipées de dômes à 360° et per-

mettent la vidéo verbalisation des contrevenants. *Souriez, vous êtes filmés !*

Le traitement des images en collaboration avec la gendarmerie a déjà permis de résoudre des affaires de délits.

A titre d'exemple, une quarantaine de chauffeurs de poids lourds ont été verbalisés pour le non respect d'interdiction de traversée du village pour les plus de 3,5T ; et la police a procédé à quelques interpellations de délinquants.

*"...Souriez,
vous êtes filmés !"*

L'objectif affiché est d'atteindre le taux le plus élevé possible de sécurité pour les Roquettans. On constate d'ores et déjà que ces technologies permettent une efficacité grandissante pour sanctionner la minorité d'individus convaincus d'impunité pour leurs méfaits.

Ces preuves incontestables les mettent face à leurs responsabilités et il faut espérer que les sanctions les ramèneront à la raison.



PETITE ENFANCE

Nouvelle crèche : où en sommes-nous ?

Une crèche collective est en cours de construction au village, projet "Coeur Saint-Georges".

C'est une très bonne nouvelle pour notre commune qui possède déjà une halte-garderie de 15 places (pour les enfants de plus de 1 an) et une crèche familiale de 6 places (chez deux assistantes maternelles municipales).

Les travaux de cette nouvelle structure ont pris du retard en raison de la crise sanitaire mais nous prévoyons l'ouverture début janvier 2022.

Cette crèche, dont nous avons choisi le nom, «**Les papillons**», sera réservée aux Roquetans et aura une capacité de 20 places.



A ce jour, nous ne prenons aucune pré-inscription.

Jusqu'à l'ouverture de cette structure, les informations vous seront données au fur et à mesure, par le biais de ce magazine, du site ou des réseaux sociaux.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS et l'analyse des besoins sociaux

Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 oblige chaque commune à la réalisation d'au moins une A.B.S. (analyse des besoins sociaux) dans l'année civile suivant le renouvellement des conseils municipaux.

Il s'agit d'un diagnostic socio-territorial, véritable outil d'aide à la décision dans le cadre des politiques sociales.

Son objectif pour le maire, les élus et le CCAS :

- ✓ compréhension des besoins des administrés.
- ✓ obtention d'une vision globale et approfondie des réalités démographiques et socio-économiques.
- ✓ identification des besoins sociaux et des attentes de la population en matière de réponses sociales, pour aujourd'hui et pour demain.
- ✓ optimisation des fonds publics engagés pour la construction de politiques publiques adaptées.

Pour résumé, l'**A.B.S. est une opportunité stratégique pour le développement et la cohésion des territoires**, avec une approche large de l'action sociale.

Cette analyse permettra à la commune de s'appuyer sur son bilan pour imaginer les **besoins futurs aussi bien des petits, des enfants, des adultes, des seniors que des besoins en logements.**

SYSTÈME D'INFORMATION PAR SMS

Afin d'améliorer la diffusion des informations générales entre le CCAS et les administrés de plus de 60 ans, il est proposé aux détenteurs de **téléphones mobiles** de s'inscrire sur un fichier de SMS groupés.

Cela vous permettra de recevoir toutes les informations municipales et les messages vous concernant (repas, colis, ateliers, infos santé...). Il nous est parfois nécessaire de vous informer collectivement et c'est, à ce jour, le moyen le plus rapide et le plus efficace pour faire passer un message. Aucun numéro de téléphone n'apparaîtra sur les messages. Si vous êtes intéressés, merci de remplir le formulaire joint au magazine et de le déposer en mairie, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.

Vous pouvez aussi le scanner et le faire parvenir par mail à **ccas@laroquettesursiagne.com**.

VACCINATION ANTI-COVID19

Depuis le 18 janvier, le centre de vaccination de Mandelieu est ouvert aux Roquetans en fonction du protocole national.

Prise de rendez-vous obligatoire :

- ✓ par tél : **04 22 19 13 07**
- ✓ par Doctolib

Les informations changeant très rapidement, nous vous invitons à suivre l'actualité sur la page facebook et le site de la commune www.laroquettesursiagne.com.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, ou des personnes de votre entourage ne pouvant sortir de chez eux et souhaitant se faire vacciner, contactez le CCAS au **04 92 19 45 13**.



« COMMENT SE DÉPLOIE LA FIBRE OPTIQUE » À LA ROQUETTE-SUR SIAGNE ?

Nombreux sont les administrés qui nous ont questionnés à ce sujet.

Le projet de la fibre optique de la commune a été confié à SFR par l'ARCEP (régulateur national des télécoms).

Sa mission est de construire un nouveau réseau en fibre optique et de rendre ainsi les usagers éligibles aux services Très Haut Débit. Ce réseau est accessible à tous les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce qui induit que l'abonnement SFR n'est pas une obligation, les usagers ont toute liberté de faire jouer la concurrence entre les différents FAI. Un site entre autres vous permet de voir l'ensemble des offres disponibles à une adresse : <https://www.degrouptest.com/test>

COMPRENDRE LES DÉLAIS DE RACCORDEMENT :

Sur notre commune, SFR s'est engagé à rendre "raccordables à la fibre" 2586

locaux professionnels et d'habitations avant le 31/12/2022. L'état d'avancement de leur opération est consultable sur la carte dynamique de l'ARCEP : <https://cartefibre.arcep.fr>

Lors du comité de suivi départemental du 06/02/2020, SFR a signalé avoir réalisé 72 % sur notre commune.

Lorsqu'une adresse concerne plus de trois habitations (cas des immeubles et lotissements par exemple), le représentant de la copropriété (syndic, ASL, ou autre) doit signer une convention pour autoriser SFR à déployer ses infrastructures de fibre optique dans les parties privatives.

LES PROBLÈMES POSSIBLES :

Le raccordement terminal en fibre optique, du BPO jusque dans l'appartement est réalisé par le FAI auprès duquel l'utilisateur a pris son abonnement "fibre". Selon le FAI choisi, cette installation finale peut être facturée (de 0 à 140 € si tout se passe bien). Attention, si l'opérateur ne



trouve pas de passage jusqu'à l'intérieur de l'habitation, les travaux nécessaires seront à la charge du propriétaire.

A SAVOIR AUSSI :

Le nouveau réseau fibre est construit en parallèle du réseau téléphonique existant. Il passe donc sur les mêmes poteaux, les mêmes chambres télécoms et les mêmes fourreaux.

Si tout se passe bien, c'est parfait pour l'utilisateur. Mais il y a malheureusement des contraintes techniques qui peuvent compliquer le raccordement : des fourreaux bouchés ou saturés, des poteaux en mauvais état, des autorisations de passage qui font défaut, des sous-traitants peu scrupuleux....

QUELLES SOLUTIONS ?

QUI CONTACTER EN CAS DE DIFFICULTÉS ?

C'est SFR FFTH qui peut répondre à vos questions en cas de difficultés techniques.

Voici les liens susceptibles de vous aider:

<http://sfr-ftth.com/>

<http://www.lafibre04.fr/>

Déclaration dommages réseaux :

<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>





« Couverture totale du territoire en 2030 de la **5G** pour quoi faire ? »

À son lancement, la 5G améliorera les services internet existants, tout en évitant la saturation des réseaux 4G déployés désormais sur plus de 96 % du territoire. Les utilisateurs bénéficieront d'un débit qui pourra être nettement supérieur permettant par exemple d'utiliser des services de visioconférence plus performants.

QUE PERMETTRA LA 5 G

Ouvrir la voie aux innovations

La 5G permettra progressivement de connecter un nombre important d'objets.

Loin d'être des gadgets, les objets connectés ont une utilité très concrète dans beaucoup de domaines :

- **médecine** : développement de la télémédecine, gestion du matériel médical, maintien de la connexion pendant les déplacements de malades par exemple.
- **agriculture et environnement** : régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé,
- **transport** : gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation,
- **industrie** : outils industriels plus performants et plus sûrs,
- **sécurité routière** : voitures connectées, aides à la conduite,
- **services de secours** : utilisation de drones pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation des lieux d'intervention pour mieux appréhender les situations, etc.

Un développement progressif

Les usages sont amenés à se développer progressivement et ils ne peuvent pas tous être anticipés aujourd'hui. Infrastructures de santé publique, de transport, services publics, biens collectifs, etc. c'est autant de domaines dans lesquels la mise en place d'une 5G utile, répondant aux besoins du plus grand nombre, est possible.

Les nouveaux usages nécessitant simplement un meilleur débit sont prêts à être développés dès le lancement de la 5G (utilisation des drones dans l'agriculture, certains usages industriels par exemple). D'autres usages nécessiteront plus de temps pour être expérimentés, et d'autres devront encore attendre que toutes les dimensions de la 5G (faible latence, densité d'objets) soient disponibles.

QUELS EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ ?

Une exposition aux ondes très surveillée.

En France, l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites.

Sur les 3 000 mesures qui ont été réalisées en 2019, 80 % d'entre elles attestaient d'une exposition inférieure à 1V/m, alors que les valeurs limites réglementaires se situent entre 36 et 61V/m selon les fréquences pour la téléphonie mobile.

Une faible exposition

L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G mais l'exposition restera très faible. Cette estimation

vient des mesures faites par l'ANFR en préparation de l'arrivée de la 5G. L'exposition aux ondes restera donc faible, et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.

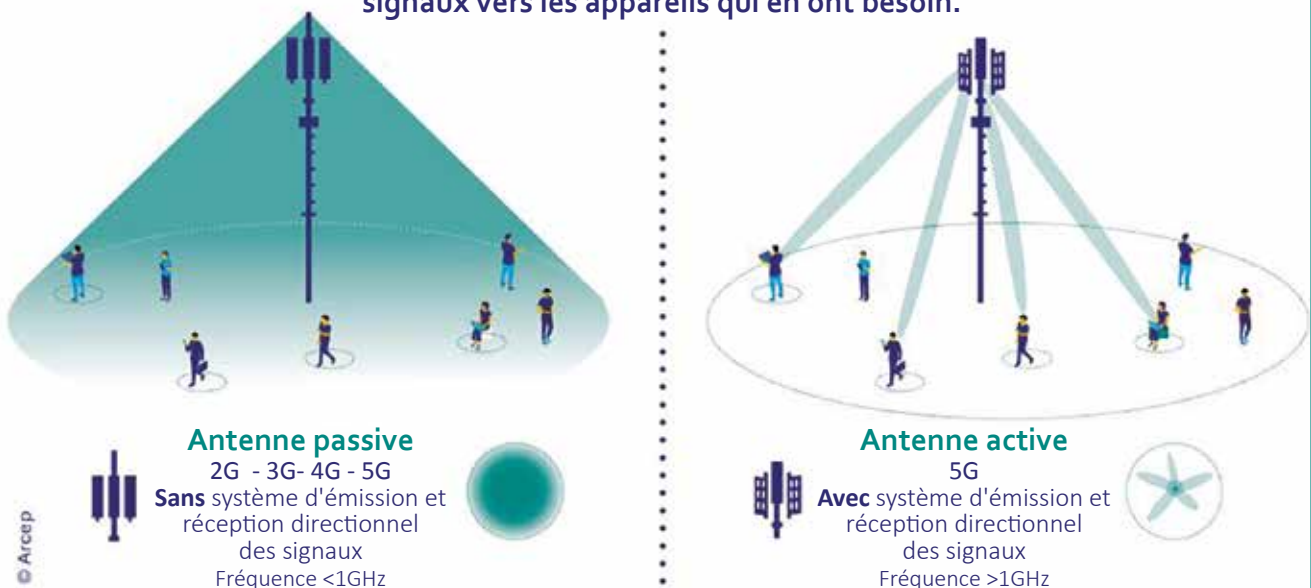
Des contrôles réguliers et sur demande de l'exposition des antennes

Pour s'en assurer, l'ANFR est en charge de mesurer l'exposition des antennes dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure des ondes. Les maires, les associations agréées de protection de l'environnement ou agréées au titre d'utilisateurs du système de santé et les fédérations d'associations familiales peuvent demander gratuitement et à tout moment de telles mesures. L'ensemble des résultats de ces mesures est publié sur cartoradio.fr qui permet déjà d'avoir accès à plus de 60 000 mesures réalisées sur le territoire.

Le gouvernement a décidé de renforcer les contrôles dans le cadre d'un plan spécifique qui triple le nombre de contrôles.

L'ANFR sera en charge en particulier dans les prochains mois de mesurer l'exposition des antennes avant et après le déploiement de la 5G. 4 800 mesures sont prévues d'ici fin 2021, réparties sur des territoires représentatifs. Ces mesures permettront de disposer d'informations objectives sur l'exposition liée au déploiement de la 5G.

Une exposition aux ondes optimisée grâce à l'orientation des signaux vers les appareils qui en ont besoin.



L'ensemble de ces innovations combinées permettront d'atteindre des débits jusqu'à 10 fois plus grands qu'en 4G et de réduire par 10 le temps de réponse (latence).

L'antenne (parking mairie) récemment installée à La Roquette est une antenne active



Écoles : DON DE MASQUES

Le directeur du **SUPER U** de Pégomas, Grégory Veran a fait un don de masques enfants aux élèves des classes élémentaires de La Roquette-sur-Siagne.

Christian Ortega, accompagné de Sonia Frégeac, première adjointe en charge des écoles, ont réceptionné les boîtes de masques destinés aux 371 enfants. Ce geste de grande générosité de monsieur Veran représente une aide appréciable pour les familles concernées.

Une boîte de 50 masques chirurgicaux catégorie 1 est mise à disposition de chaque enfant des écoles élémentaires.

Sandrine Baraud, référent Covid, responsable hygiène et sécurité et Sandrine Devielbanc, responsable du périscolaire à l'école des Oliviers ont récupéré et distribué les masques dans les trois écoles.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à monsieur Veran pour cette attention particulièrement touchante.

Recensement agricole

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) rappelle à tous les acteurs du milieu agricole qu'une opération de recensement agricole se déroule depuis octobre 2020 et jusqu'au **30 avril 2021**.

Cette opération décennale européenne et obligatoire a pour but d'actualiser les données sur l'agriculture française et de mesurer son poids dans l'agriculture européenne.

Objectif : mieux connaître notre agriculture aujourd'hui pour mieux décider demain de poli-

tiques agricoles adaptées à la réalité du terrain !

L'ensemble des viticulteurs, arboriculteurs, éleveurs, maraîchers et tous les autres corps de métier sont appelés à y participer en nombre, chaque exploitation compte !

Afin de vous aider à répondre sur internet, un numéro vert (gratuit) est mis à votre disposition : **0 800 079 000**.

Plus d'information :
<https://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020>





RESTAURATION Collective

Le contrat que la commune avait signé avec ELIOR a été résilié d'un commun accord : le dernier chef partant, Elior ne proposait pas de chef remplaçant mais une simple aide administrative.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la restauration collective est réalisée en régie municipale, nous avons pris l'option de nous engager dans une alimentation durable :

- Poursuite de la démarche engagée de lutte contre le gaspillage
- Réduction de la consommation de viandes ;
- Remplacement 1 jour par semaine des protéines animales par des protéines végétales ;
- Augmentation de la part des légumes et fruits d'origine biologique ;
- Approvisionnement de proximité et circuit court ;
- Introduction des laitages naturels pour lutter contre les arômes et les conservateurs artificiels ;
- Viande labellisée et d'origine française.

La loi EGALIM préconise 50% de produits labellisés et 20 % de produits bio d'ici janvier 2022.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons associer nos producteurs locaux mais la loi qui régit les marchés publics nous impose des obligations qui vont souvent à l'encontre de nos souhaits.

C'est maintenant **Grégory Dalmasso**, à la tête de l'équipe, qui a la responsabilité d'élaborer au quotidien les repas des enfants des écoles et de la crèche ainsi que les repas du CCAS.

Alex Barilla, chef expérimenté, a rejoint notre équipe, il remplace **Philippe Madiou** qui a préféré prendre en charge la livraison des repas du CCAS en liaison froide. Chaque jour, la cuisine prépare environ 500 repas pour les enfants et 30 repas pour le CCAS.

Depuis trois ans, la lutte contre le gaspillage alimentaire a été mise en place dans nos écoles, initiée par la CAPG (Communauté d'agglomération du pays de Grasse) et ses services EEDD (Education à l'environnement et au développement durable). Cette action encadrée par Myriam Bouvart, s'est pérennisée dans nos réfectoires. Les enfants trient en autonomie à la fin de leurs repas.

Notre chef, Grégory Dalmasso élabore ses menus en fonction de ces impératifs et chaque semaine nos menus sont en ligne sur le site de la

commune mais ils sont aussi affichés à l'entrée des écoles.

Nous avons à cœur de régaler petits et grands et de nous inscrire dans une politique de développement durable en lien également avec l'**opération Zéro Déchets**. Nous sommes partie prenante dans les projets de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

"...La restauration collective à La Roquette-sur-Siagne et l'éducation à l'environnement et le développement durable..."

LES JARDINS

SANCTUAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

Le jardin n'est pas seulement un lieu d'agrément, il est devenu un maillon indispensable pour la préservation de la biodiversité en milieu urbain.

Vous pouvez faire de votre jardin un petit paradis pour quantité d'espèces en veillant à l'équilibre faune / flore. L'aménagement du lieu commence par le mélange de plantes créant un milieu équilibré favorisant l'installation de toutes sortes de petites bêtes.

Le choix de végétaux variés et complémentaires et de petits aménagements permettront d'accueillir la faune que vous pourrez contempler.

Les chênes et les cyprès procurent abri et nourriture pour les insaisissables écureuils et les insectes

comme les jolies mésanges, les pics verts bruyants et les geais sentinelles de la forêt.

Le buisson ardent et l'aubépine produisent des baies dont les rouge-gorges raffolent. Le thym, la lavande deviendront le repère des abeilles et tous les insectes pollinisateurs. Enfin, de magnifiques papillons se poseront sur vos plantes à fleurs.

Et bien sûr, un point d'eau pour abreuver tout ce petit monde, avec un nénuphar ou un papyrus pour les libellules, et des poissons rouges pour gober les moustiques. Dans la journée les lézards gros consommateurs d'araignées et de mille pattes viendront se prélasser au soleil. Si vous avez laissé un fagot de bois ou des herbes un peu hautes pour pourrez à la nuit tombée observer un hérisson en quête de limaçons ou de vers de terre.

Faites un geste pour notre planète, contribuez à la préservation de l'habitat de toutes ces indispensables créatures. Et si vous n'avez pas de jardin, une coupelle d'eau, régulièrement renouvelée pour éviter les moustiques et une jardinière avec quelques fleurs sur un balcon ou une terrasse feront l'affaire !



HÔTEL À INSECTES !

Donnez un coup de pouce à la nature installez un hôtel à insectes dans votre jardin !

Les insectes représentent 80% de la faune globale sur notre planète. Comme beaucoup d'espèces ils sont victimes de la destruction de leur habitat, des produits chimiques et des changements climatiques très rapides. Ils jouent un rôle très important dans les écosystèmes et la biodiversité, pollinisateurs de la chaîne alimentaire, fournisseurs de matière organique pour la terre, et nourriture pour les oiseaux. De plus ils nous débarrassent de nos déchets alimentaires. A New York des armées de fourmis nettoient la ville et ont ingurgité l'équivalent de 60.000 hot-dogs en un an!

Urbanisation mal maîtrisée et agriculture à grande échelle ont contribué à la diminution du nombre des insectes. Concrètement on peut le constater quand on fait un long trajet il y a beaucoup moins d'insectes sur le pare-brise de la voiture. Les hirondelles et martinets sont moins fréquents dans notre ciel, et la diversité des oiseaux qui égaient nos jardins a diminué.

Si l'on fait une projection dans le temps, la disparition des insectes pourrait mener à une diminution de 30% les récoltes alimentaires mondiales, adieu pommes, fraises, miel, tournesol, café etc...

Nous pouvons les aider à retrouver un habitat sympa en installant un ou plusieurs hôtels à insectes, très facile à réaliser soi-même avec des matériaux de récupération il suffit de trouver :

1 cagette, des tiges de bambou, des bois morts, des pommes de pin, des écorces, des pots de terre cuite, de la paille et du grillage à poule par exemple. **Un peu d'imagination et de bonne volonté et le tour est joué !**



CMAD (CLUB MONTAGNE AVENTURE DÉCOUVERTE)

Le **Club Montagne Aventure Découverte** a pour vocation de vous emmener faire de la randonnée en montagne, de la raquette à neige de tous niveaux de difficulté et de la marche nordique (marche rapide).

Cet hiver est un grand millésime pour l'activité raquette qui est la seule façon de randonner au dessus de 1000 m d'altitude.

Ce qui ne nous empêche pas de randonner dans l'Esterel pour celles et ceux qui préfèrent la douceur de la Côte d'Azur.

Nous organisons 7 sorties par semaine ainsi que des week-end et des semaines de randonnée.

Aujourd'hui, ce sont 95 adhérents dont 10 animateurs hommes et femmes bénévoles, citoyens de la Roquette et du Val de Siagne, qui sont réunis autour d'une passion commune ; l'amour de la montagne.

Notre site <http://cmad.eklablog.com/> ou vous pourrez découvrir le Club MAD et notre superbe Gazette mensuelle qui retrace la vie du club.



ACVS (ASSOCIATION CULTURELLE DU VAL DE SIAGNE)

Vive 2021 ! L'ACVS est prête pour vous retrouver avec des comédies drôles et relaxantes. Toutes les pièces qui devaient être présentées en 2020 et annulées en raison de la Covid-19, seront reprogrammées cette année.

L'ACVS est impatiente de vous revoir et de partager à nouveau les plaisirs de nos soirées d'antan, ci-dessous les spectacles prévus, les dates étant sous réserves.

✓ **UNE PETITE MAIN QUI SE PLACE** (20 MARS)

Salle Mistral à Pégomas (D'après Sacha Guitry, la compagnie Sans Tralala nous offre un jeu de scène extraordinaire, une comédie à ne pas manquer.)

✓ **JULES ET MARCEL** (9 AVRIL) – Salle Mistral à

Pégomas – (Pagnol et Raimu : une éternelle amitié. Spectacle de notre région.)

✓ **VOYAGE** (28 MAI) – lieu à définir (Compagnie "Jazz à Cannes" Quatorze musiciens qui par leur musique nous transportent aux quatre coins de la planète).

En ce qui concerne le «**THÉ LITTÉRAIRE GOURMAND**», compte tenu de la conjoncture actuelle, ce rendez-vous mensuel est maintenu sous forme de visio-réunions.

La "Lecture théâtrale" prévue le 14 mars, **est annulée**.

A très bientôt... Ne dit-on pas «*que les plus belles étapes de la vie, ce sont les retrouvailles !*»

Contact : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.fr



L'association "**Les Village People**" vous propose de "colorer" ensemble le village au printemps, dès que la situation sanitaire permettra de se retrouver autour d'un repas type "auberge espagnole" et d'un petit concert.





ÉCOLE DU CHAT RIVIERA

Pour faire face aux nombreuses demandes de prises en charge, l'association **l'école du chat Riviera** recherche des familles d'accueil chats et N.A.C. de tous âges.

Être famille d'accueil consiste à prendre soin d'un animal le temps de lui trouver un foyer définitif. (les frais vétérinaires, la nourriture et le matériel de base sont à la charge de l'association).

Vous êtes intéressé ?

Contactez l'association au **06 68 21 83 56**,
par email : **ecoleduchatriviera@gmail.com**
ou directement sur leur page facebook.

Si vous non plus vous ne voulez pas participer à la misère animale, nous vous rappelons qu'il existe une solution avec la **stérilisation**.

La stérilisation n'est pas toujours un réflexe car beaucoup ne comprennent pas son intérêt et la voient comme une mutilation, alors qu'elle permet de gérer les naissances non planifiées, éviter les abandons et prévenir certaines pathologies comme le cancer, la protection contre les maladies infectieuses ou encore la diminution des fugues pendant les chaleurs.

Afin de mener à bien leur action de protection des chats libres, l'association souhaite également recenser les points de regroupement de chats, points de nourrissage, etc...

Vous connaissez de tels endroits sur la commune, contactez directement l'association ou la mairie : **04 92 19 45 08**



A.D.N.A.

(ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES)

Le village de La Roquette est une des victimes de l'aéronautique locale qui subit les survols de l'aviation légère (écoles de pilotages, hélicoptères, jets d'affaires et de tourisme de luxe).

Sur les 35 106 plaintes des riverains en 2020, le village de La Roquette en a émis 11 780. C'est dire l'impact négatif de l'activité de l'aéroport sur ce village.

Depuis plus de 30 ans l'ADNA se bat :

- pour dénoncer ces nuisances, les faire reconnaître par les élus et les autorités diverses,
- pour demander la réduction du trafic et dénonce l'iniquité de l'aviation d'affaire qui, en plus de la gêne sonore, génère en moyenne trente fois plus d'émission de CO2 et GES par passager que l'aviation commerciale.

L'étude par la DGAC d'une trajectoire alternative satellitaire a été suivie, en octobre, d'essais satisfaisants de vérification de la navigabilité. Cette trajectoire de moindres nuisances (3 fois moins de population survolée et des conditions de survols moins pénalisantes que la VPT 17 actuelle) a provoqué des réactions négatives (dont la presse locale s'est largement faite l'écho) des élus de la CAPG, réactions pas toutes basées sur des critères rationnels. Elles auront au moins permis de faire découvrir les nuisances subies par leur population à certains élus jusqu'alors bien discrets et nous confortent dans l'idée que seule l'union des riverains face à ce fléau peut faire avancer les choses en prenant en compte le bien commun en dehors de tout autre intérêt.

Rejoignez l'association pour continuer d'agir ensemble contre ces nuisances :
www.adna06.fr

TENNIS CLUB ROQUETTAN

STAGES SPORTIFS VACANCES

SCOLAIRES du 26 avril au 7 mai

Réservés aux enfants de 6 à 16 ans
Stages sportifs ou loisirs en 1/2 journée ou
journée complète.

Activités de 10 h à 17 h (accueil possible de 9 h à 18 h)

Matin : Tennis – padel – équitation – cirque – golf (au choix)

Après-midi : multisports ou maxi loisirs (trampoline,
bowling, laser max) au choix

Tarifs : 95 € pour les matinées du lundi au vendredi
à partir de 169.50€ pour les journées complètes selon les
options choisies.

Restauration possible (option)

Renseignements et inscriptions :

P. Fouquet **06 81 58 06 89** –
ou secrétariat **04 92 19 10 50**



LA ROQUETTE ZÉRO DECHET

L'association La Roquette Zéro Déchet recherche :

- du **tissu ou des chutes de tissu** (lin, coton de qualité, toile) en vue de la confection de sacs à pain (dim. +/- 65 x 25 cm) ;
- des **couturières bénévoles** disposées à donner quelques heures de leur temps (pour la confection de sacs à pain et de sacs à vrac).

Contact : laroquettezerodechet@gmail.com

ou **06 63 28 72 68**

NOUVEAU – page facebook :

[@roquettezerodechet](https://www.facebook.com/roquettezerodechet)

C^{IE} ANTONIN ARTAUD



Le groupe "ados" du théâtre de la C^{ie} Antonin Artaud, après une période de cours par visio a repris avec enthousiasme le chemin de la médiathèque et vous concocte un super spectacle qui ravira petits et grands.

Le groupe "adultes" vous présentera "**ASSOCIATION DE BIENFAITEURS**" Mise en scène Chantal Giraudin

Comédie contemporaine

Un chômeur peu sûr de lui et dépressif s'improvise braqueur de banque et s'apprête à prendre la clientèle en otage. Son inexpérience et sa maladresse vont provoquer un déroulement aussi drôle qu'inattendu de cette malheureuse initiative.

SAMEDI 8 MAI À 20 H 30 - Médiathèque Saint-Jean

Contact : **06 12 59 47 43**

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire empêchant l'organisation d'animations et manifestations, la somme de **845 €** a tout de même pu être récoltée au profit de l'AFM TÉLÉTHON (dont 450 € par le club Leï Messugo et 190 € par l'association Roquet'Gym).

Nous remercions tous les généreux donateurs et organisateurs et vous donnons rendez-vous à la prochaine édition, qui nous l'espérons pourra se dérouler normalement.



Toutes les dates de manifestations communiquées sur ces pages sont données à titre indicatif et susceptibles de changer selon l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons.

CARNET - Novembre à janvier 2021

Naissances

JOHANSEN Yanis
DUPAS Roméo
ARBI Lyna
ROUSSEAU Raphaël



Mariages

MICHEL Didier et CHAIEHLOUDJ Donia
MASSEY Philippe et BENEVENTI Aline
AUDOUY Fabrice et ORIOLA Stéphanie

Décès

BÉLLIS Jean
RIBIERE René
DELFINO Jean
FARAUT Marcel
BOSCHELLI Arlette
Épouse MICHEL Jacques
MOREAU Christian

ROUTIÉ Francis
GOLE Irma
Veuve CIVALLERO Giovanni
GIRAUD Jacques
HERBERTZ Karin
Veuve CASANI Alvisé
GAILLARD Bernard

Erratum dans le précédent magazine une erreur s'est glissée dans l'orthographe du prénom de **KIOSOVA Kseniia**.

ENSEMBLE, NETTOYONS LA NATURE

La municipalité en collaboration avec l'association «**La Roquette zéro déchet**» ont décidé de lancer l'opération «**Ensemble, nettoyons la nature**», cette action, à la fois écologique et ludique associera les enfants des écoles de la commune et tous les volontaires désireux de faire de La Roquette une ville propre !

Vous pourrez vous joindre à nous afin de partager un moment de convivialité consacré à la collecte des déchets abandonnés aux abords des structures communales et des lieux de promenade.

Dimanche 6 juin de 9 h à 12 heures.

(reporté le dimanche 13 juin en cas d'intempéries).

A l'heure où nous imprimons ce magazine le programme de cet événement n'a pas encore été défini, nous vous tiendrons informés du déroulement de l'opération par le biais de nos différents outils de communication (réseaux sociaux, site internet, affichage, presse...).

Respecter la nature est l'affaire de tous !



INCIVILITÉS

DÉJECTIONS CANINES

Nous constatons que de nombreux espaces publics (parcs, jardins, trottoirs, etc...) sont trop souvent souillés par les déjections de chiens que les maîtres indécents ne prennent pas la peine de ramasser.

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public.

Afin que la promenade reste un plaisir pour tous et éviter les risques de chutes, faites en sorte que votre chien ne laisse aucun souvenir désagréable après son passage.

Le montant de l'amende prévue pour tout propriétaire de chien non respectueux d'autrui est fixé à **68 €**.

Pour information, la commune dispose d'un système de vidéo-verbalisation.



BENNE ENCOMBRANTS

Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants, à l'usage exclusif des particuliers Roquetteans. Parking bas de l'école du village – boulevard du 8 mai les mercredis des semaines paires (hors jours fériés) de **7 h 30 à 9 h 30**, soit pour ce trimestre, les **10 et 24 mars, les 7 et 21 avril et les 5 et 19 mai**. Collecte à domicile possible sous certaines conditions renseignements au **numéro vert 0 800 506 586**.

PETITES ANNONCES

RECHERCHE PÂTURÂGES

Une administrée recherche des pâtures sur la commune pour son cheval et son ânesse.

Vous êtes propriétaire d'un terrain vacant et souhaitez le mettre à sa disposition, vous faites ainsi une bonne action et votre terrain sera entretenu sans frais.

L'utilisation d'animaux pour l'entretien des espaces naturels s'inscrit dans une démarche écologique avec l'éco-pâturage. Opération gagnant / gagnant !

Contactez : courrier@laroquettesursiagne.com nous vous mettrons en relation avec la propriétaire des animaux.





Tri du verre, Pays de Grasse

Tri du verre sur le Pays de Grasse en 2019 : 9174 € reversés en faveur de la recherche contre le cancer.

Engagée dans une dynamique de réduction du poids de nos ordures et dans un plan d'amélioration du tri du verre depuis 2018, le Pays de Grasse n'a eu de cesse au fil des années de faire du tri du verre un **geste citoyen vertueux**. Outre sa vocation environnementale, ce tri revêt depuis

2014 une dimension solidaire, grâce au partenariat noué entre le Pays de Grasse et la Ligue contre le cancer, qui lui permet de reverser 3,05 € par tonne de verre recyclé en faveur de la Recherche et de l'aide aux malades du 06.

3008 tonnes de verre triées sur le territoire durant l'année 2019, c'est un nouveau soutien de 9174€. La progression de 327 tonnes de verre reflète la véritable mobilisation citoyenne qui anime les trieurs et trieuses du territoire, fiers d'agir pour leur environnement et de faire aussi

preuve par la même occasion de solidarité. Cette évolution doit aussi être mise au crédit du travail de sensibilisation effectué par l'équipe des ambassadeurs du tri de la CAPG, ainsi que de la solution ludique Cliiink qui récompense le tri du verre. Grâce à l'équipement du dispositif sur 130 bornes et colonnes à verre, notre collectivité a su fidéliser plus de 8200 foyers.

En plus d'une dimension écologique et solidaire, la CAPG se félicite avec **Cliiink** d'avoir donné une valeur économique au tri du verre, un geste qui redonne aussi du pouvoir d'achat au public et redynamise le tissu économique local.



Pass Santé Jeunes, 2021

Comment l'obtenir ?

Le dispositif "PASS Santé Jeunes" est proposé aux jeunes filles et garçons de -26 ans, résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et pouvant justifier d'un des statuts suivants : lycéen(ne), étudiant(e), apprenti(e), stagiaire de la formation professionnelle ou inscrit(e) en mission locale, en service civique ou à Pôle emploi.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur vous accompagne dans votre parcours de santé.

Le Pass Santé Jeunes vous permet d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé et les psychologues libéraux.

Faire votre demande de chéquier exclusivement par téléprocédure sur jeunes.maregionsud.fr

Comment utiliser le chéquier PASS Santé Jeunes ?

Les coupons sont des moyens de paiement pour toute prestation de santé relevant du chéquier PASS Santé Jeunes, il est valable pour l'année en cours.

Un montant maximum de remboursement est fixé par coupon. Si le montant facturé est supérieur, la différence est à votre charge.

Que contient le chéquier PASS Santé Jeunes ?

1 coupon "1^{ère} consultation médicale", utilisable chez un médecin généraliste ou un spécialiste (gynécologues, pédiatres, sages-femmes et dermatologues-vénérologues).

1 coupon "analyses biologiques",

Pour une contraception régulière :

- voir détail de l'offre sur le site maregionsud.fr

1 coupon "2^e consultation médicale"

6 coupons "consultation psychologique".

Pour toute information concernant le Pass Santé Jeunes

04 88 73 80 00 ou pass-sante@info-maregionsud.fr

Pour commander le chéquier :

passantejeunes.maregionsud.fr ou jeunes.maregionsud.fr



MARCHÉ DE NOËL

Reporté, annulé, reprogrammé, la Covid 19 et les intempéries n'ont pas eu raison de ce pari difficile mais réussi et le marché s'est finalement tenu le mercredi 23 décembre. Au-delà des habituels stands du marché traditionnel, les nombreux visiteurs ont pu déguster des crêpes, des châtaignes grillées et de la barbe à papa.

Ils ont également trouvé un bel étal de livres et des objets de décoration proposés par des artisans.

Les poneys ont fait la joie des jockeys en herbe faisant le tour du village et, cerise sur le gâteau, le Père-Noël accompagné d'un lutin et d'un renne a fait escale sur la terrasse de la maison des associations pour une séance de photos.

Si cette manifestation a été couronnée de succès, elle le doit à l'association des parents d'élèves des trois écoles, à Animations Roquette, aux club ados de l'ALSH, aux commerçants, au personnel municipal et aux élus de la commission animation qui ont tous apporté une pierre à l'édifice et nous les en remercions.



MESSE DE NOËL

Malgré la crise sanitaire, la veillée de Noël a pu avoir lieu différemment des autres années. Les enfants ont mimé la Nativité au cours de l'Evangile lu par le Prêtre.

Tout juste arrivé de la montagne, notre nouveau Père Curé Nicodème a su captiver les enfants et les grands par son homélie. A la fin de la célébration, le prêtre et quelques paroissiens ont emmené un Jésus béni dans la crèche que la municipalité a fait installer dans le four communal sur la place du village, belle initiative.



NOËL DES GRILOUS

Noël 2020 dans un cocon aux Grilous ,
Jeudi 17 décembre, une journée festive pour les enfants des Grilous :

Les petites histoires adaptées racontées par Laurence de la médiathèque ont eu un grand succès.

Nous avons confectionné et partagé un bon goûter .

Surprise : Visite du Père-Noël et distribution de cadeaux offerts par la municipalité, déjeuner de fête, chants, jeux...

OPÉRATION

NETTOYONS LA **NATURE**

Ramassage et animations
sur le tri des déchets

**DIMANCHE
6 JUIN** (*)
9 H À 12 H

Espaces naturels (1)

(1) lieu à déterminer



(*) REPORT

DIMANCHE 13 JUIN
SI INTEMPÉRIES

Renseignements : 04 92 19 45 00 ou 06 63 28 72 68



Ville de La Roquette-sur-Siagne & Association «La Roquette, zéro déchet»